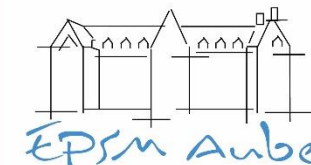


# Séminaire de restitution du PTSM de l'Aube du 13/09/2022

## Centre Sportif de l'Aube

Sandrine CHAFFAUT - Coordonnateur du PTSM



**1 - Rappel : Le cadrage du PTSM**

**2 - Où en est on à ce jour ? Du diagnostic à la feuille de route**

**3 - La mise en œuvre du PTSM**

# **1- Rappel : Le cadrage du PTSM**

## Les textes

[Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016](#) de modernisation de notre système de santé, article 69

[Décret n° 2017-1200 du 27 juillet 2017](#) relatif au projet territorial de santé mentale (fixe les priorités)

[Décret n° 2020-1063 du 17 août 2020](#) modifiant le délai prévu pour l'élaboration du premier projet territorial de santé mentale

[Instruction n° DGOS/R4/DGCS/3B/DGS/P4/2018/137 du 5 juin 2018](#) relative aux projets territoriaux de santé mentale (accompagnement des acteurs et des ARS, méthodologie, boîtes à outils)

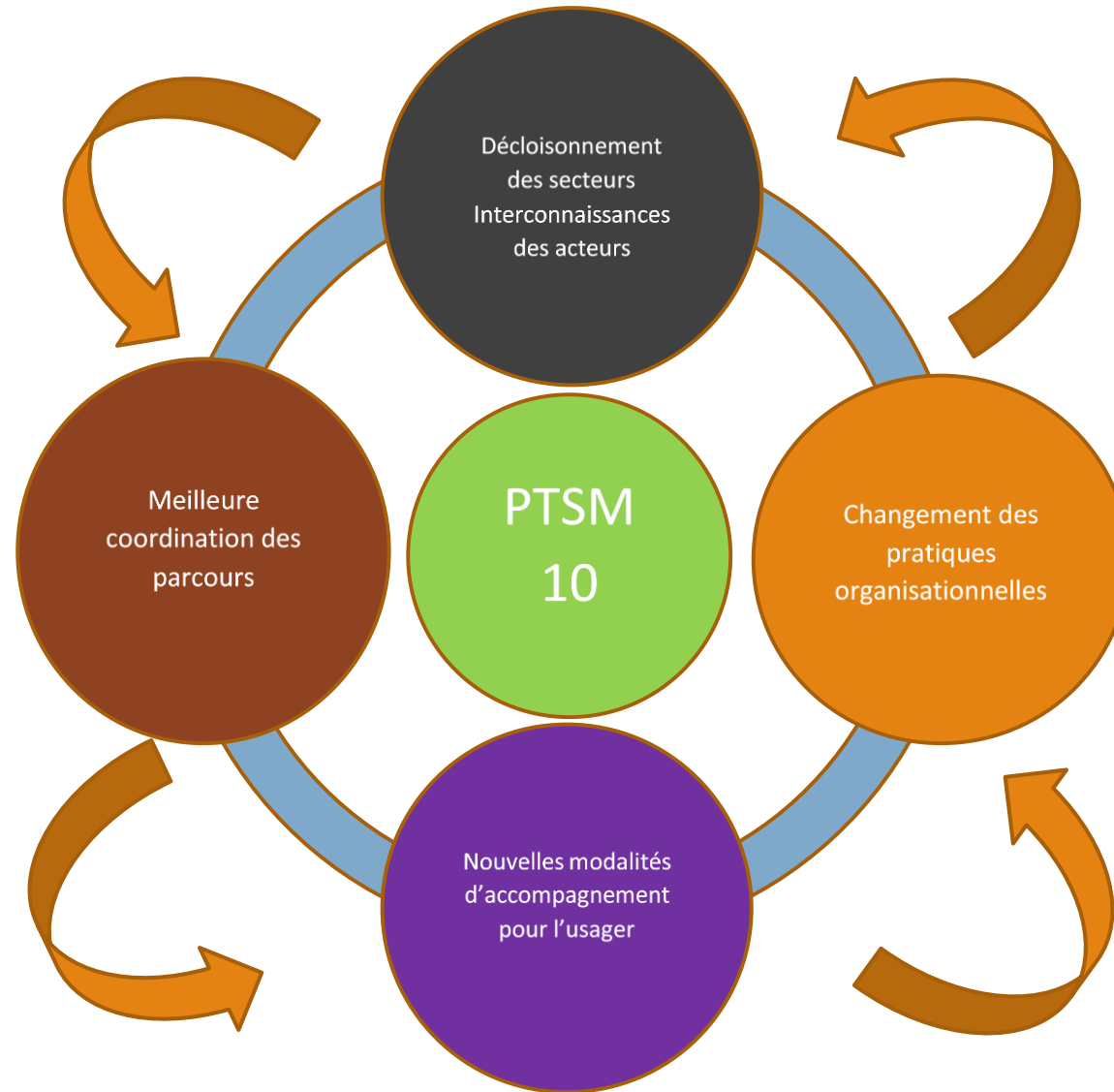
## **Le contexte**

Pas de CLSM (Conseil Local de Santé Mentale) sur le département

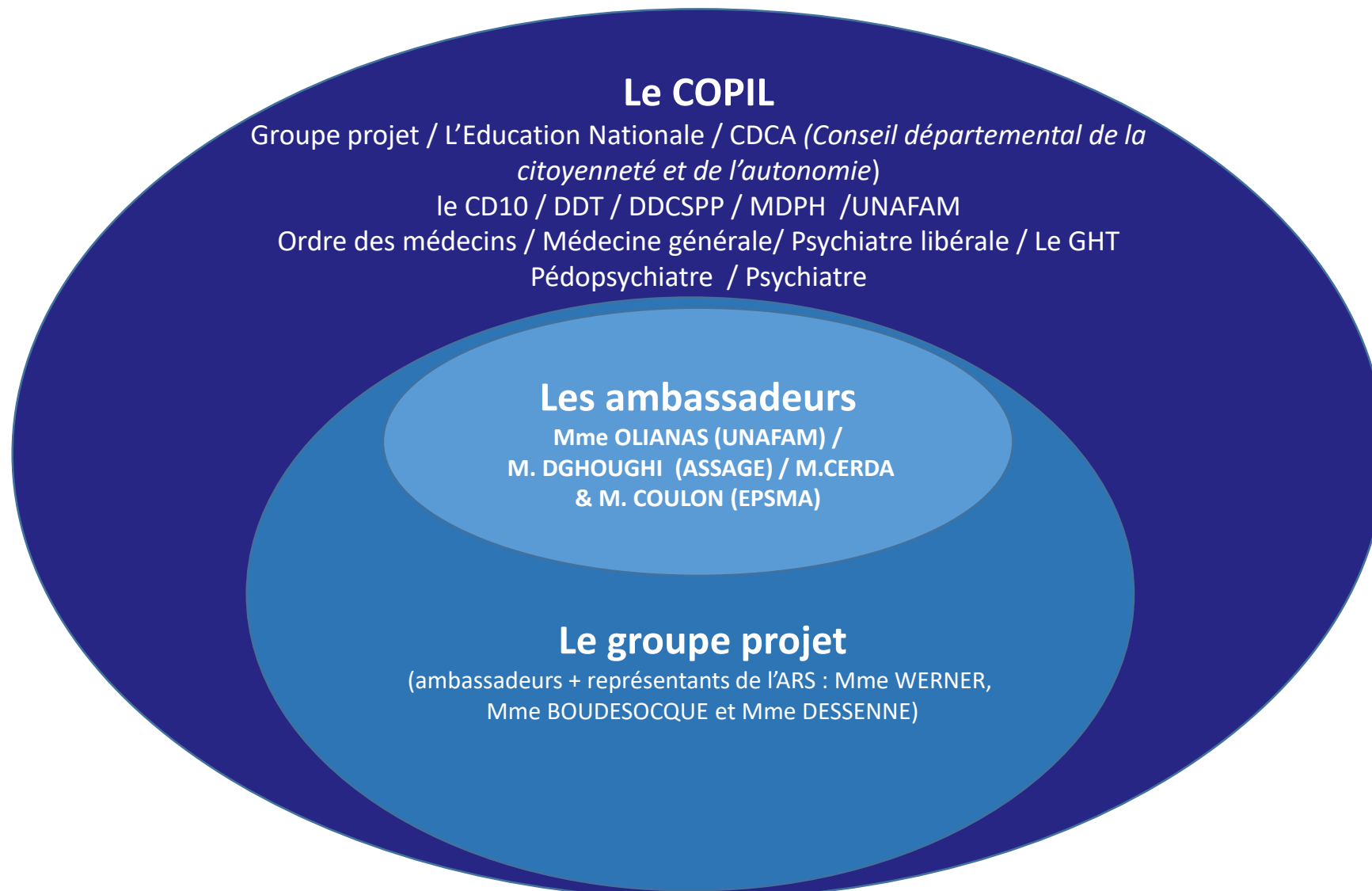
Pas de CPT (Communauté psychiatrique de territoire) sur le département

Bientôt une offre privée psychiatrique sur le territoire

# Les objectifs du PTSM de l'Aube



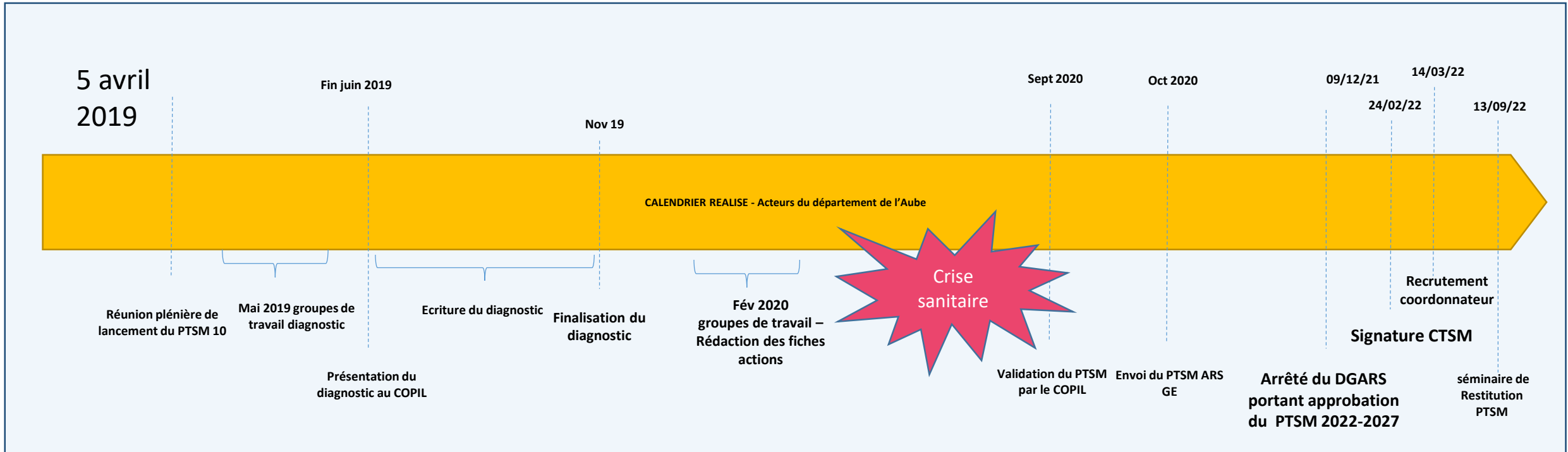
# L'organisation de la gouvernance pour l'élaboration du PTSM



## **2- Du diagnostic à la feuille de route**



# Le calendrier réalisé



# Le diagnostic 1<sup>ère</sup> étape du PTSM

☞ 5 groupes de travail qui ont mobilisé 114 professionnels sur notre territoire

3 rencontres par groupe se sont déroulées courant mai 2019.

Les groupes ont travaillé sur tous les aspects du parcours de santé mentale.

Le diagnostic a relevé 4 axes de travail :

1- la démographie médicale

2 - la nécessité de coordonner, coopérer et travailler en réseau

3- l'information , la communication et la sensibilisation à la santé mentale

4- la prévention et la promotion de la santé mentale

# La rédaction des fiches actions : les partenaires sollicités pour l'élaboration des fiches actions

AXE 1 - Démographie Médicale	AXE 2 - Coordonner, coopérer et travailler en réseau	Axe 3 - Information Communication et sensibilisation à la santé mentale	Axe 4 - Prévention et promotion de la santé mentale
9 partenaires	26 partenaires	11 partenaires	11 partenaires
ARS Conseil de l'ordre des médecins Conseil départemental CPAM Direction Affaires Médicales HCS EPSMA Faculté de médecine de Reims Maître de stage praticien Troyes Champagne Métropole	ADMR APEI, MAS le Village, CAMPS ARS ASIMAT ASSAGE pôle inclusion, CMPP, ITEP Méry s/Seine, CHRS Cytises AT10 51 Bailleur Sociaux Conseil de l'ordre des médecins Conseil Départemental, MAIA, ASE, CDE CSAPA Département, DDETSPP EHPAD ESAT FAM HCS, EPSMA, MAS Fontaine de l'Orme LADAPT Maison de l'Adolescence MDPH PJJ AEMO Professionnel Ressource Handicap Psychique Résidences accueil Samsah Savs SE10 Le pavillon SSIAD Tuteurs UNAFAM	ASSAGE, CMPP AT10 51 Bailleurs Conseil départemental, CDE Département ESAT FAM HCS Résidences accueil Tuteur UNAFAM	ASSAGE, CMPP ARS Conseil départemental, CDE, ASE, PMI Education nationale EPSMA IREPS Maison de l'Adolescence PJJ UEMO Pôle universitaire de psychiatrie Reims SE10 Le pavillon UNAFAM

# 14 fiches actions ont été rédigées par les groupes de travail

→ Elles constituent la feuille de route du PTSM

AXE	Fiche Action
<b>1 - Démographie médicale</b>	Favoriser le recrutement de psychiatres
	Plate-forme pluri institutionnelle de santé mentale pour les adultes
	Création d'une Equipe mobile de réhabilitation psycho sociale Adulte (EMRPS)
	Plate-forme de coordination et orientation des troubles du neuro développement (PCO)
	Renforcer la collaboration MS/Sanitaires/Departement Parcours hospitalisation mineurs
<b>2 - Coordonner coopérer et travailler en réseau</b>	Création Accueil familial thérapeutique pédopsychiatrie (AFT pédopsy)
	Création d'une équipe de liaison pédopsy urgences /pédiatrie CHT
	Développement Equipe Mobile de géronto psychiatrie (EMGP)
	Création Equipe de liaison psychiatrique vers le médico-social (ELP- MS)
	Accueil familial thérapeutique psy gériatrique (AFT psy gériatrique)
<b>3 - Information communication sensibilisation à la santé mentale des acteurs du territoire</b>	Organiser la communication pour l'articulation des dispositifs
	Répondre aux attentes, demandes et interrogations spécifiques des partenaires du département
<b>4 - Prévention et promotion santé mentale</b>	Prévention en santé mentale chez les jeunes (IDEO)
	Prévenir les risques suicidaires (dont le déploiement de VIGILANS)

## ***Pour en savoir plus...***

Chemin d'accès au diagnostic territorial partagé et PTSM :

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/projets-territoriaux-de-sante-mentale-pts-m-2>

## **Plaquettes à disposition :**

PCO (plateforme de coordination d'orientation),  
ELP-MS (Equipe de liaison psychiatrique vers le médico social),  
EMGP (Equipe mobile de géronto-psychiatrie),  
IDEO (Informer Dé stigmatiser Evaluer Orienter) ,  
VIGILANS (dispositif de re-contact prévention suicide)

*D'autres actions hors PTSM pour information qui devraient démarrer prochainement*

- *Equipe mobile précarité*
- *Equipe mobile psychiatrie périnatale*

## **3- La mise en œuvre du PTSM**

# Signature du Contrat territorial de santé mentale de l'Aube le 24 février 2022

Le CTSM engage le COPIL et l'ARS sur la réalisation des actions qui y sont inscrites, 3 groupes d'actions :

## 1. Les actions consolidées ayant obtenu des financements ou ne nécessitant pas de financements particuliers

- Favoriser le recrutement des psychiatres
- Plateforme de coordination et d'orientation TED : démarrage juin 2022
- Equipe mobile de liaison vers le médico-social : démarrage mai 2021
- Organiser la communication pour l'articulation des dispositifs
- Répondre aux attentes, demandes et interrogations spécifiques exprimées par les partenaires du département
- Prévention en santé mentale chez les jeunes (IDEO) : démarrage année scolaire 2021/2022
- Déploiement du réseau Vigilans financé dans le cadre du CPOM ARS/CPN : en cours de mise en œuvre

# Signature du Contrat territorial de santé mentale de l'Aube le 24 février 2022

## 2- Les actions consolidées en attente de financements

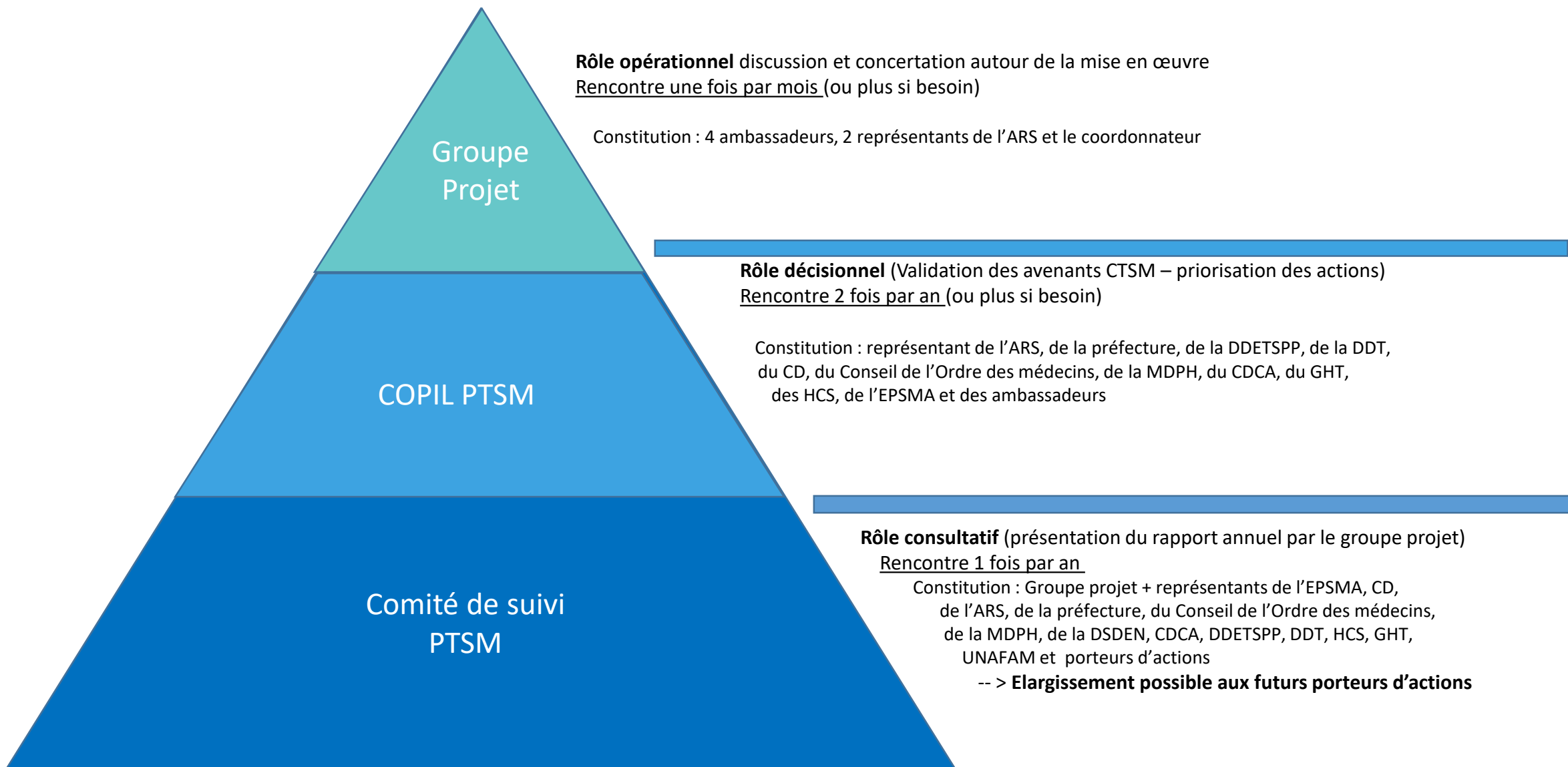
- Equipe mobile de réhabilitation
- Renforcement de l'équipe mobile de psycho gériatrie

## 3- Les actions à consolider

- Plateforme pluri-institutionnelle (adultes)
- Comité de suivi parcours enfant
- AFT en pédopsychiatrie
- Equipe infirmière de liaison en pédopsychiatrie
- AFT personnes âgées



# L'organisation de la gouvernance pour la mise en œuvre du PTSM



Le Ségur de la santé a prévu la création d'un poste de coordonnateur pour chaque PTSM afin de garantir notamment la dynamique territoriale de la politique de santé mentale.

Interlocuteur privilégié sur les questions de santé mentale, il est à l'interface des acteurs du territoire de santé mentale et de l'ARS.

La coordonnatrice a été recrutée le 14/03/2022.

### **Rôle du coordonnateur**

- Assurer le suivi de la mise en œuvre du Contrat Territorial de Santé Mentale CTSM et l'animation des projets entre les différents partenaires
- Répondre aux différentes attentes des partenaires et à la lettre de mission de l'ARS Grand Est
- Rendre compte des avancées au comité de pilotage et au comité de suivi PTSM

# Articuler les actions du PTSM avec les autres dispositifs du département

- CLS (Contrats Locaux de Santé)
- CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé)
- DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination)

Et également l'articulation avec le PMSP (Projet médico-soignant partagé) des HCS et du GHT 2023-2028

# Les prochaines étapes de la mise en œuvre

- Mise en route de la gouvernance du PTSM pour accompagner la mise en œuvre des actions
- La recherche active de porteurs d'actions (si possible des binômes MS/Sanitaire) et l'implication de tous les partenaires pour donner du sens au PTSM, se l'approprier, remonter les besoins émergents...
- Le lancement des groupes actions pour la mise en œuvre des fiches
- La mise en place d'indicateurs de suivi et d'évaluation avec les dispositifs en route (ex : PCO, IDEO , VIGILANS,...) ainsi que leurs accompagnements en fonction des besoins émis.

# Constitution des groupes de travail :

## APPEL A CANDIDATURES

### Groupe Action : Favoriser le recrutement de psychiatres

Piste porteurs BINOME (EPSMA/MS ou autres partenaires)	Groupe Action membres
Un représentant médical de l'EPSMA	Dr Florence PARISOT / Dr Charlotte MARCHANDE  <i>Un psychiatre de l'EPSMA, un représentant responsable de l'accueil des internes, un représentant du Conseil de l'Ordre, un représentant du GHT</i>

# Constitution des groupes de travail :

## APPEL A CANDIDATURES

### Création d'une plateforme pluri institutionnelle de santé mentale adultes

<b>Piste porteurs BINOME (EPSMA/MS ou autres partenaires)</b>	<b>Groupe Action membres</b>
<i>Un ou plusieurs membres du COPIL PF --&gt; Représentant EPSMA, Département..., ARS, MS, Social</i>	Dr Sylvie PLIQUE (CD)

# Constitution des groupes de travail :

## APPEL A CANDIDATURES

### Création Equipe mobile de réhabilitation psycho-sociale adultes

Piste porteurs <b>BINOME (EPSMA/MS ou autres partenaires)</b>	<b>Groupe Action membres</b>
Catherine BONY (EPSMA)  <i>Un représentant de l'EPSMA (Médecin ou CSS) et Un représentant de LADAPT ?</i>	Mathilde CHEVANCE (EPSMA)  <i>Un représentant de COALLIA, Un représentant de l'ASSAGE, Un représentant du service habitat partagé de la DDT ?</i>

# Constitution des groupes de travail :

## APPEL A CANDIDATURES

### Création d'un comité de suivi du parcours enfants et adolescents

<b>Piste porteurs BINOME (EPSMA/MS ou autres partenaires)</b>	<b>Groupe Action membres</b>
<i>Un ou plusieurs membres du futur comité à créer : Département, Pédopsy, HCS, partenaires, MS</i>	Yann VILLANNE (M2A) / Evelyne MAO(Education Nationale) / Sophie DOUE (CD)/  <i>Médecin de la protection de l'enfance (CD)</i>



# Constitution des groupes de travail :

## APPEL A CANDIDATURES

### Création d'un accueil familial thérapeutique en pédopsychiatrie

Piste porteurs <b>BINOME (EPSMA/MS ou autres partenaires)</b>	Groupe Action membres
Dr Eric MACZYTA (EPSMA)  <i>/ Un représentant du CD - ASE ?</i>	Marie-Rose BAILLOT (EPSMA) / Ghyslaine QUIGNARD (CD) / Marie-Pierre CONTOIS (CD)

# Constitution des groupes de travail :

## APPEL A CANDIDATURES

### Développement de l'Equipe mobile géronto-psy (EMGP)

<b>Piste porteurs BINOME (EPSMA/MS ou autres partenaires)</b>	<b>Groupe Action membres</b>
Johanna BERTRAND (Directrice EHPAD) / Dr Fabien LOUBASSOU (EPSMA)	Victor LANGET (CD) / Francine MARTIN (CD) / Magali JACQUINOT (EPSMA)

# Constitution des groupes de travail :

## APPEL A CANDIDATURES

### Création d'un accueil familial thérapeutique en psychiatrie gériatrique

Piste porteurs BINOME (EPSMA/MS ou autres partenaires)	Groupe Action membres
Dr Fabien LOUBASSOU (EPSMA)	Francine MARTIN (CD) / Sylvie ADELIN (EPSMA)

# Constitution des groupes de travail :

## APPEL A CANDIDATURES

### Organisation d'une communication pour l'articulation des dispositifs

Piste porteurs <b>BINOME (EPSMA/MS ou autres partenaires)</b>	<b>Groupe Action membres</b>
	Mathilde CHEVANCE (EPSMA) / Marie Rose BAILLOT (EPSMA) / Maud CANTILLON (HCS) / Mme Cathy NOELL (IREPS) / Damien EVRARD (CMPP ASSAGE)

# Constitution des groupes de travail :

## APPEL A CANDIDATURES

### Prévenir les risques suicidaires (dont le déploiement du dispositif VIGILANS)

Piste porteurs BINOME (EPSMA/MS ou autres partenaires)	Groupe Action membres
<i>Un représentant médical de l'EPSMA</i>	Mme Catherine BONY (EPSMA)  <i>Cadres Urgences Romilly (GHAM) / Troyes (CHT)</i>

# Constitution des groupes de travail : Les porteurs d'action

Les porteurs sont responsables de l'action sur laquelle ils sont impliqués et ont une position de neutralité vis-à-vis de leur organisme d'origine (si possible des binômes MS/Sanitaire)

Leurs principales missions :

- Animer et organiser les rencontres du groupe de travail (temporalité, modalité...)
- Veiller au respect des orientations de l'action
- Garantir le suivi sur l'avancée des réalisations
- Remonter les difficultés/ blocages ou évolutions au groupe projet...

# Constitution des groupes de travail : Les porteurs d'action

Chacune des actions a son propre calendrier.

Les fréquences des rencontres de chaque groupe dépendent de l'état d'avancement de l'action.

Les porteurs organisent les travaux de leur groupe en prenant en compte le cadre général posé par le COPIL, le groupe Projet reste en soutien des porteurs en cas de questionnements ou difficultés concernant l'avancée de l'action.

Le coordonnateur apporte son soutien logistique et technique à l'ensemble des porteurs d'actions et les accompagne pour l'ensemble des opérations. Il sera présent aux différents groupes de travail mais ne substituera pas aux acteurs.

# Constitution des groupes de travail : Les membres des groupes

Mise en œuvre des actions non déjà lancées du PTSM dans une démarche participative, décloisonnée en intégrant les acteurs concernés

Inscriptions auprès du coordonnateur pour participer aux différents groupes actions ou pour être porteur d'action :

par téléphone ou par mail :

07 86 47 10 20

[sandrine.chaffaut@hcs-sante.fr](mailto:sandrine.chaffaut@hcs-sante.fr)



# Merci de votre attention

**Coordonnateur du PTSM de l'Aube :**

**Sandrine CHAFFAUT**

**[sandrine.chaffaut@hcs-sante.fr](mailto:sandrine.chaffaut@hcs-sante.fr)**

**Tel. : 07 86 47 10 20**